Election

Par **sardou_elvis**, le **02/02/2006** à **20:42**

Salut à tous !

Je voudrais savoir quelles étaient les conditions recquises pour se présenter à une élection locale. Puis le cout de ses élections en ne comptant pas les cout d'affichage et de propagande mais juste les frais de dossier, etc...

Merci à vous.

Par **Deckard**, le **02/02/2006** à **21:39**

Je ne sais pas, mais le nazisme tue toujours ^^

Par **jeeecy**, le **03/02/2006** à **00:49**

[quote="Deckard":3drtl9jp]Je ne sais pas, mais le nazisme tue toujours ^^[/quote:3drtl9jp]
par des particuliers oui mais pas par un Etat

enfin la n'est pas la question
il faudrait poser la question aux élus je pense...

Par **Yann**, le **03/02/2006** à **08:27**

Qu'entends tu par élections locale?

Pour la mairie (conseil municipal): 18 ans révolus, être de nationalité française ou citoyen de l'Union Européenne, être électeur de la commune ou être inscrit au rôle des contributions directes.

Pour le département: 18 ans, être français, inscrit sur une liste électorale (ou justifier de l'être), être domicilié dans le département ou être inscrit (justifier de l'être) au rôle d'une contribution directe au premier janvier de l'année d'élection.

Pour la région: idem.

Pour la somme en question ça dépasse mes compétences.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés